



Trait d'Union / Solidarité Étudiante

Le journal de l'UNEF Paris IV
(AGEPS) / de l'UNEF Paris I

Numéro 13 / 7
Spécial élections du CROUS, 29 mars 2000

Dans la rue comme dans les urnes, **DÉFENDONS NOS ÉTUDES ET EXIGEONS LES MOYENS D'ÉtudIER**

Les élections du CROUS ont lieu dans un contexte de mobilisation de toute l'Éducation nationale contre une politique de casse qui a été menée par tous les gouvernements depuis des années mais qui, avec Allègre, atteint son sommet.

Nous avons été plus de 40 000 à Paris, près de 300 000 dans toute la France à manifester jeudi 16 contre cette politique, pour un enseignement public de qualité ouvert à tous, tous ensemble, profs, lycéens, étudiants et parents d'élèves. En réponse, Jospin a lâché un petit milliard... pour appliquer les réformes que nous refusons.

Nous ne demandons pas l'aumône. Nous demandons un changement total de la politique de l'Éducation nationale: des études donnant une formation de qualité et les moyens d'étudier pour tous.

C'est cette exigence que nous vous appelons à manifester, dans la rue vendredi, et lors des élections mercredi 29. La question de l'aide sociale étudiante, que gère le CROUS, ne peut être disjointe de celles que nous poserons à la manif vendredi. C'est la même politique qui casse nos études et qui nous refuse les moyens d'étudier. Le plan social étudiant d'Allègre fait partie intégrante des réformes que nous combattons (voir son analyse en pages centrales): désengagement financier de l'État, mépris de la justice sociale, capitulation devant les intérêts privés.

Dans la rue comme dans les urnes, nous devons exprimer notre refus de cette politique. À l'UNEF, nous considérons que c'est à cela que sert un syndicat: à nous défendre, individuellement et collectivement.

Manifestation nationale vendredi 24 mars à 13 h à Bastille

**pour un enseignement public de qualité ouvert à tous,
pour le retrait de toutes les réformes Bayrou-Allègre du primaire au supérieur, pour le maintien du CAPES et de l'Agreg et le retour au moins au nombre de postes de 1996 pour un investissement financier massif de l'État dans l'aide sociale étudiante**

A 11 HEURES, AG EN SORBONNE pour préparer
notre cortège (rendez-vous dans le hall des amphis)

Cent mille étudiants au-dessous du seuil de pauvreté ? C'est beaucoup trop peu ! Faites quelque chose !



*Mercredi 29, choisissez des élus présents sur vos faces au quotidien,
déterminés pour vous défendre. Votez pour la liste
Aïssons ensemble pour la justice sociale
avec l'UNEF, et l'UNEM*

Ne demandez pas leur bilan aux sortants...

Nous n'avons pas de bilan à vous présenter car il n'y avait pas d'élus UNEF dans le Conseil d'Administration sortant du CROUS, élu en 1998. En 1998, les étudiants des facs où l'UNEF est présente, et réalise un véritable travail syndical de proximité, celui que vous connaissez à Paris IV et Paris I, avaient peu voté. Résultat: un raz-de-marée de l'UNEF-ID et des corpos des grandes écoles et de médecine.

Mais, manifestement, les organisations qui y étaient représentées n'en ont pas non plus. Vous pouvez toujours le chercher sur leurs tracts.

Ne parlons pas de l'UNI (1 sortant). Vous savez tous qu'elle est trop occupée par les règlements de comptes internes au RPR et à l'extrême-droite, la lutte contre le PACS et l'immigration pour faire quoi que ce soit pour les étudiants. Elle, au moins, ne se cache pas.

Les corpos des grandes écoles (2 sortants) avaient débarqué trois jours avant l'élection avec des tracts pour nous dire "Les syndicats c'est mal, ça ne songe qu'à faire de la politique, nous nous sommes là pour vous aider". Les avez-vous revus depuis ? FAGE, PDE, CNELIA etc. fédèrent des assoc qui ne sont pas présentes sur nos facs mais dans des grandes écoles où l'aide sociale n'est pas le souci dominant. Leur seul but est de défendre leurs subventions et leurs esprits de corps, pas de vous défendre. C'est pourquoi, à part des calomnies contre les syndicats, ils n'ont rien à vous dire.

Quant à l'UNEF-ID (4 sortants), elle nous a expliqué qu'elle avait gagné la coupe du monde de football (ah bon ?) et le plan social étudiant (pas de quoi être fier, voir pages suivantes), puis au cas où vous n'auriez pas compris qu'elle nous prenait pour des idiots, a sorti des affiches qui, si elles peuvent exciter certains, n'évoquent certes rien de notre situation sociale réelle en tant qu'étudiants, ni du travail concret d'élus au CROUS.

Soyons clairs. Au CA du CROUS, on ne joue pas au football, on ne s'occupe pas de votre vie sexuelle, on ne détermine pas le budget de la nation. On gère au jour le jour l'aide sociale pour les étudiants de Paris, dans un contexte de pénurie imposé par le gouvernement.

C'est pourquoi nous avons besoin d'élus vraiment étudiants, qui siègent vraiment, et dans toutes les commissions, et qui soient présents réellement sur nos facs pour faire redescendre les infos, être à la disposition de tout étudiant victime d'une injustice ou d'une erreur, qui aurait besoin d'une intervention auprès du CROUS. Ce sont de tels élus qui ont manqué depuis deux ans. Ce sont ceux que nous nous engageons à être, si vous nous donnez votre confiance.

... ça leur ferait de la peine

الإتحاد الوطني لطلبة المغرب



UNEF Paris IV
UNEF Paris I
UNEM Sorbonne

(Union nationale des Étudiants du Maroc)

unef

Local Sorbonne: au pied de l'esc.H,
à côté du nouveau service
des Bourses (salle 121),
tél. 01-40-46-32-27 (répondeur)
<http://paris4.unef.org> (paris4@unef.org)

DES ÉLUS UNEF ET UNEM AU CROUS, POUR QUOI FAIRE ?

Le CROUS nous semble un organisme lointain. Si on voit assez bien l'utilité des élus étudiants aux conseils de la fac, centraux ou d'UFR, qui ont une influence directe sur le contenu et les conditions de nos études (cette utilité, nous pensons vous l'avoir prouvée en de multiples occasions), ce n'est pas aussi évident pour cette administration placée très loin de nos facs.

C'est pourquoi sans doute il y a deux ans les étudiants des facs où nous sommes présents et actifs avaient très peu voté, laissant à d'autres le soin d'élire des représentants qui ne leur ont servi à rien.

Pourtant, le CROUS a un rôle essentiel, qui nous concerne tous et sur lequel nous devons nous donner les moyens de peser

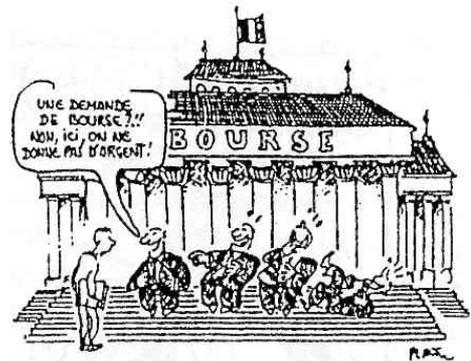
1) C'est lui qui attribue les bourses. Elles sont trop peu nombreuses, de montant insuffisant, données sur des critères contestables, mais représentent pour beaucoup d'entre nous un apport indispensables pour financer nos études. Certes, les marges de manœuvre des élus sont faibles, puisque les critères d'attribution sont définis par la loi. Encore faut-il contrôler qu'ils sont correctement appliqués, et personne n'est lésé. Cela suppose des élus présents dans toutes les commissions, attentifs à chaque dossier, qui soient au courant des problèmes des étudiants parce qu'ils sont eux-mêmes étudiants.

2) Pour tous ceux qui sont hors de ces fameux critères, le CROUS peut attribuer des aides exceptionnelles (AIE, FSU). Là, les marges de manœuvre sont plus grandes, car les critères sont moins précis. Dans chaque commission, les élus peuvent veiller à ce que l'aide soit donnée à ceux qui en ont le plus besoin, et défendre les dossiers sur lesquels leur attention a été attirée.

3) Le CROUS gère les cités-U et les Restos-U. Normalement, cette aide devrait concerner tous les étudiants: chacun d'entre nous devrait avoir la possibilité, s'il le désire, de manger au RU et de loger en Cité. A Paris, nous en sommes loin aujourd'hui, la tendance est plus à se retirer devant le privé qu'à combler les manques.

Nos élus se battent pour l'augmentation du nombre de places au RU et en Cité, pour l'arrêt de l'augmentation des prix, contre leur privatisation rampante, pour des améliorations concrètes.

4) Enfin, le CA du CROUS peut et doit être une tribune pour dénoncer l'insuffisance de l'aide sociale, demander un réinvestissement financier massif de l'État et une refonte du système dans le sens de la justice sociale. Nous ne vous disons pas, comme d'autres "Votez pour nous et vous aurez tous une allocation d'études". Mais nous nous engageons à porter au CA du CROUS vos revendications et à nous battre pied à pied pour les faire aboutir.



Allocations d'études: de l'utopie à l'arnaque

L'allocation d'études pour tous est une revendication vieille comme le syndicalisme étudiant. Elle repose sur l'idée que chacun d'entre nous devait être salarié par l'État en tant qu'étudiant. À l'époque, vers 1950, il n'y avait que quelques milliers d'étudiants, presque tous issus de milieux aisés, qui trouvaient injuste de dépendre financièrement de leurs riches parents.

Aujourd'hui, **la situation a radicalement changé. Il y a plus de deux millions d'étudiants, dont 700 000 sont obligés de se salarier pendant l'année, beaucoup plus pendant les vacances, aux dépens de leurs études, de courir de petit boulot en petit boulot, voire sombrer dans la misère** (100 000 selon le récent rapport Dauriac, rejeté par Allègre, sont au dessous du seuil de pauvreté officiel, qui ne tient pas compte de ce que les études ont un coût).

Face à cela, la politique des gouvernements successifs a été constante depuis vingt ans: recul généralisé de l'aide sociale, qui a contribué à aggraver la situation.

Dans ce contexte, on voit mal quel sens peut avoir la revendication d'une allocation dont le montant serait le même pour tous, et qui remplacerait à la fois les bourses, les RU, les cités et les aides au logement.

Bien évidemment, nous n'avons rien contre son principe, si elle permettait à tout le monde d'étudier. Seulement, pour cela, il faudrait compter au moins 4000 F par mois, multipliés par 2,2 millions d'étudiants, soit plus de 100 milliards de F par an ! Ceux qui prétendent que nous pourrions l'obtenir aujourd'hui d'un seul coup, d'un gouvernement dont le seul but est de réduire ses dépenses (c'est contre cela qu'il faut lutter !) ne sont pas sérieux.

En revanche, s'il s'agit, avec un budget total constant voire en régression de **donner beaucoup moins à chacun pour donner à tous la même chose, même à ceux qui n'en ont pas besoin, nous ne sommes pas d'accord. C'est ici qu'on passe de l'utopie à l'arnaque.**

Et c'est ici qu'on retrouve l'allocation instaurée par le plan social d'Allègre, que l'UNEF-ID considère comme sa grande victoire. En fait, il s'agit, pour toute la France, de 7000 aides de même montant qu'une bourse, mais attribuées sans autre critère que la preuve (pas évidente à faire, d'ailleurs) qu'on ne touche pas d'argent de ses parents. Ce n'est pas une allocation d'études: son montant est très insuffisant pour vivre. Elle n'est pas pour tous: il en manque... 2 193 000, et les assistantes sociales du CROUS ne savent pas comment en désigner les heureux bénéficiaires. C'est **une goutte d'eau, qui ne suffit même pas à compenser les restrictions sur les autres aides, et qui en plus ne va pas forcément à ceux qui en ont le plus besoin.**

Nous ne sommes donc pas de ceux qui crient victoire et disent que c'est un premier pas vers sa généralisation. C'est plutôt un premier pas vers la casse du système des bourses.

L'aspiration des étudiants à être de plus en plus autonomes est légitime: il est juste d'exiger que la collectivité prenne en charge nos années de formation, qui sont pour elle un investissement. Mais la **vraie question est celle des moyens d'avancer vers cette autonomie.** Pour nous, il est clair que les aides financières, tant qu'il n'y en a pas pour tout



le monde, doivent d'abord aller à ceux qui en ont le plus besoin. Le travail de représentants étudiants est de se battre contre leur diminution, pour **l'augmentation progressive de leurs montants et du nombre de leurs bénéficiaires** (La situation exigerait au moins le doublement de l'un et de l'autre), pas de brandir une revendication qui n'a aucun sens dans la situation actuelle, et peut facilement être détournée par le pouvoir pour liquider les aides existantes, comme le montre le PSE d'Allègre. En revanche, les aides dites indirectes, Resto-U et Cités-U, doivent être accessibles à tous, et être un moyen, égalitaire celui-là, d'autonomie pour tous ceux qui le désirent (voir page 7 nos propositions à ce sujet).

Nos élus **agiront pour qu'à Paris les prétendues "allocations d'études" soient données sur critères sociaux, comme les bourses, et non à la tête du client.**

Plus que jamais, exigeons l'année Joker

La suppression des bourses en cas de redoublement est un des aspects les plus ignobles du système actuel. "Vous n'avez pas réussi à avoir votre année avec une aide ? Essayez donc sans !" (ce qui veut presque toujours dire en se salariant à plein temps).

Quand on est riche, on a le droit de passer deux ans sur la même année. Quand on est pauvre, pas question. C'est ça, la justice sociale !

Rassurez-vous, nous dira-t-on, grâce au PSE d'Allègre, cette injustice a pris fin, le maintien des bourses en cas de redoublement a été obtenu. Malheureusement, c'est totalement faux.

Cette mesure ne concerne que les premiers cycles. On se demande bien ce qui peut justifier cela. Surtout, le maintien est **conditionnel**, et les conditions sont drastiques. Pour l'obtenir, il faut prouver son assiduité **et** avoir réussi une partie de son année (génial: pour que la bourse soit maintenue en cas d'échec, il faut avoir réussi)

Un petit progrès, quand même ? Oui, pour une minorité parmi les redoublants. Pour les autres c'est une régression. En effet, auparavant, une AIE, inférieure de deux échelons à la bourse était attribuée aux boursiers redoublants. Avec le PSE, elle est supprimée. Ce sera le maintien de la bourse, ou rien.



Encore une revendication étudiante détournée contre nous par Allègre et ses complices.

Les élus UNEF et UNEM porteront la revendication d'une véritable année joker garantissant le droit au redoublement des boursiers.

Ils demanderont le maintien des bourses pour tous les redoublants.

Ils défendront au cas par cas les dossiers de ceux qui ne l'auront pas obtenu, pour qu'ils aient au moins une aide exceptionnelle (AIE ou FSU).

Pour un vrai demi tarif sur la carte orange

De 1990 à 1998, l'UNEF, puis l'UNEF-ID ont réclamé le demi tarif sur la carte orange (question de justice: pour les salariés, l'entreprise en rembourse la moitié).

On nous a donné la carte Imagine R. Pour la plupart d'entre nous, c'est un léger progrès. Mais les inconvénients sont nombreux, surtout on est obligé de payer pour un andmême si on n'est pas à Paris en juillet et août.

Nous continuons donc, pour notre part, à demander un vrai 50 %: qu'on puisse au début du mois payer son coupon deux fois moins cher en présentant sa carte d'étudiant.

Pendant que l'aide sociale stagne, les droits d'inscription montent

Pour être étudiant, il faut payer, beaucoup, tous les ans à la rentrée: ça semble naturel.

Pourtant, ça n'a pas toujours été le cas: jusqu'en 1984, la carte d'étudiant coûtait 100 F (au plus 170 F d'aujourd'hui), sécu comprise. Depuis, elle a augmenté chaque année plus que l'inflation, pour frôler les 2000 F aujourd'hui. Avec ça, l'État nous reprend largement la faible hausse du budget de l'aide sociale depuis cette date.

La loi Savary de 1984, qui a permis cette augmentation, prévoyait cependant que 10 % des étudiants non boursiers pourraient être exonérés.

Là encore, le PSE prétend faire mieux. Il appelle ça "bourse à taux zéro", la bourse qui ne donne pas un centime. Ça fait monter le pourcentage total de boursiers. Un détail: cette année, 11500 de ces pseudo-bourses ont été attribuées. Une aumône.

Et l'exonération ? Dans notre fac, elle a été maintenue cette année. Mais dans d'autres, on a déjà répondu aux étudiants qu'il n'en était plus question... puisqu'Allègre avait inventé la bourse à taux zéro ! On risque donc de passer de 10 % à moins de 1 %. Merci le PSE !

Les élus UNEF et UNEM demanderont:

- que les bourses à taux zéro soient transformées en véritables bourses.
- que l'exonération soit maintenue, et concerne vraiment 10 % d'entre nous.

Ils protesteront contre toute nouvelle hausse des droits d'inscription, et porteront l'exigence d'un retour à la situation d'avant 1984

La carte d'étudiant
est passée au dessus
des 2000 frs
cher baron...



Étudiants étrangers: double galère !

Le récent rapport Dauriac estime que **les étudiants étrangers sont aujourd'hui la catégorie où la précarité est la plus forte.**

Si les étudiants étrangers ont le droit de vote aux élections au CROUS, il n'en reçoivent pas grand-chose en retour, en dehors de la restauration. A moins de bénéficier d'une bourse spéciale réglée par des accords intergouvernementaux, cas exceptionnels, les étudiants étrangers, sauf ceux dont les parents résident en France depuis plusieurs années, n'ont droit à aucune bourse du CROUS. La majorité d'entre eux ne peut donc bénéficier que d'aides ponctuelles des FAVE, dépassant très rarement 5000 F, à condition que les universités acceptent de les accorder.

Concernant le logement, la situation n'est guère plus brillante: les CROUS affichent même clairement un traitement discriminatoire en imposant des quotas limitant le nombre d'étudiants étrangers dans les cités-U. Et pour se loger dans le privé, il faut une caution solidaire, encore plus difficile à trouver quand on est étranger.

Le coût de la vie étant nettement plu élevé en France que dans de nombreux pays, les aides financières apportées par les familles sont souvent dérisoire.

Les étudiants étrangers sont considérés comme des clandestins en puissance (la circulaire Sauvé-Marchand donne à la préfecture le droit de contrôler la réalité de elurs études sans tenir compte de l'avis de la fac), **et voués à une précarité encore plus grave que les autres étudiants. Egaux dans les amphis, inégaux dès qu'on en sort, c'est la règle.**

Comment dans ces conditions s'étonner du recul constant de la francophonie dans le monde ?

L'UNEF et l'UNEM continueront à se battre pour l'égalité entre étudiants français et étrangers: suppression de toutes les lois et circulaires discriminatoires, pour que la carte d'étudiant donne droit automatiquement à une carte de séjour, mêmes études, même aide sociale.

RU et Cités: un constat de catastrophe

Voilà un type d'aide sociale censé concerner tous les étudiants, sans aucun critère, et donc être un facteur d'autonomie pour tous ceux qui n'ont pas envie de manger ou de coucher chez papa et maman, ou n'en ont pas la possibilité.

A Paris, nous en sommes très loin.

Il y a moins de 1500 chambres disponibles à Paris même, presque toutes réservées aux deuxième cycle. Sur toute l'Ile de France, il y en a moins de 10000 (souvent loin de nos facs) pour plus de 500 000 étudiants. Il n'y a eu aucune nouvelle construction depuis 1971, alors que le nombre d'étudiants a explosé.

De plus, leur état est souvent scandaleux: insalubrité, promiscuité, bruit, cafards, sécurité laissant à désirer ...

Côté resto, ça n'est pas mieux. Certes, la qualité de beaucoup d'entre eux a été améliorée. Encore faut-il que les horaires des cours, les distances et la durée des queues nous permettent d'y manger: ce n'est pas souvent le cas

Pour remédier à cela, de gros investissements seraient nécessaires, pour rattraper ceux qui ont manqué depuis des années. Le gouvernement a au contraire choisi de rentabiliser les œuvres sociales:

— par **l'augmentation constante des prix** depuis vingt ans.

Les redevances des Cités-U, à l'origine symboliques, se rapprochent de plus en plus des loyers du marché.

Le prix du ticket de RU était calculé selon le principe de la parité État / étudiant. L'étudiant payait la moitié du prix de son repas, l'État le reste. Depuis 1980, la part de l'État a constamment régressé.

— par **le développement de services meilleurs, mais à prix supérieurs**. Pseudo-rénovation des cités qui diminuent le nombre des chambres (parfois remplacées par des studios) et augmentent les prix. Chaînes de RU où pour un ticket, on n'a pas un repas complet.

Nos élus préconiseront une autre politique:

— Retour à la parité État-étudiant pour les tickets de RU.. Utilisation de la hausse de la part de l'État moitié pour baisser le prix du ticket, moitié pour améliorer la qualité.

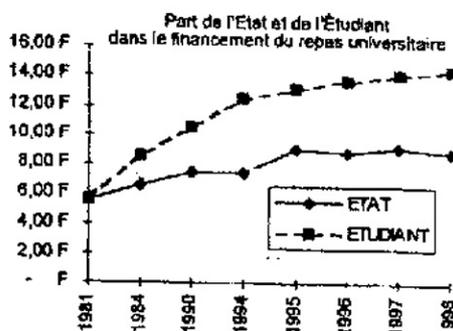
— Blocage pour plusieurs années du montant des redevances, et investissement financier de l'État pour une véritable rénovation des chambres.

— Politique de construction de RU proches des lieux d'études et cités.

— Refaire des cités U des lieux de vie: la mise en place de bibliothèques, salles de travail, projections de film, aide au développement de groupes d'études.

— Vente des tickets de RU à l'unité, et obligation d'accepter les paiements par chèque aux guichets.

— Extension des horaires d'ouverture des RU pour tenir compte de la diversité des horaires des cours. Ouvrir à 11h30 (qui sont souvent 11h45 en fait), ce n'est pas suffisant.



Pour la Sorbonne: Il n'est pas normal qu'à midi nous en soyons presque systématiquement réduits aux sandwichs ou fast-food, soit des repas plus chers que le RU et moins équilibrés Nos élus demanderont:

— L'ouverture d'un nouveau RU à proximité (Le RU Mazet a été fermé il y a quatre ans, et jamais remplacé, et l'extension de Mabillon.

— Une cafétéria gérée par le CROUS en Sorbonne même, qui soit en même temps un espace de convivialité. Il est question d'en faire une au 18 rue de la Sorbonne. Nous agirons pour ce projet soit mis à exécution le plus vite possible.

Je vous interdis de voter UNEF le 29 mars. J'ai horreur de ces gens qui se mêlent de défendre vos intérêts contre mes réformes et mon plan social étudiant.



POUR ÊTRE DÉFENDUS CONTRE ALLÈGRE
VOTEZ UNEF et UNEM LE 29 MARS

Election des représentants étudiants au Conseil d'Administration du
CENTRE REGIONAL DES OEUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES de l'Académie de Paris
Scrutin du 29 mars 2000

**Agissons ensemble pour la
Justice Sociale avec l'**

unef

l'UNEM (UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DU MAROC) et des associations
étudiantes : ASSOCIATIONS DES ETUDIANTS EN SCIENCES JURIDIQUES DE PARIS 1,
CERCLE DES AUTRUCHES DISPARUES (ÉTUDIANTS EN PSYCHO À JUSSIEU), UNION DES
GRANDES ECOLES (UGE), FEDERATION DES RÉSIDENTS UNIVERSITAIRES DE FRANCE (FRUF)

- 1 - ROTH Sylvestre
Paris I - histoire
- 2 - DE COOMAN Sancia
Paris IV - anglais
- 3 - IRISSI Abdelaaziz
Paris III - relations interculturelles
- 4 - KOECHLIN Pierre-François
IEP
- 5 - ACHBAKOU Saïd
Paris VI - mathématiques
- 6 - LIGOT Diane
Paris VII - chimie
- 7 - RUIZ HUIDOBORO Jonathan
Paris V - sociologie

- 8 - WACHILL Jihad
Paris I - droit
- 9 - LIEUTAUD Isabelle
ESTP
- 10 - ARIRI Abdeslam
Paris IX - MASE
- 11 - LEJEUNE Thibaut
Paris IV - histoire
- 12 - LEVY Yaël
INALCO - hébreu
- 13 - GONTIER Armel
Paris V - STAPS
- 14 - JOSTE Clémence
Paris IV - LMS



الاتحاد الوطني لطلبة المغرب